



Communauté de
Communes du
Pays de LUMBRES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES**

N°15-06-42

L'an deux mil quinze, le vendredi 26 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 16 juin 2015.

Présents :

Mesdames LHERMITTE M.P. ; POULAIN P. (pouvoir de E. RITAINE) ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. (pouvoir de D. FOURNIER) ; DEGREMONT F. ; BERQUEZ M.L. (pouvoir de G. COLIN) ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; BRUGGEMAN M. (pouvoir de R. PIRET) ; DELATTRE J. (pouvoir de N. DE JONGHE) ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; MAGERE M. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; EVRARD D. (pouvoir de C. TELLIER) ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; DEVIGNE G. ; OTTEVAERE D. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. (pouvoir à M. BRUGGEMAN) ; RITAINE E. (pouvoir à P. POULAIN) ; DE JONGHE N. (pouvoir à J. DELATTRE).

Messieurs FRANQUE G.A. ; GUILLEMANT S. ; FOURNIER D. (pouvoir à J. DELRUE) ; COLIN G. (pouvoir à M.L. BERQUEZ) ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. (pouvoir à D. EVRARD).

Absents :

Madame WESTENHOEFFER V.

Messieurs VASSEUR C. ; SAGNIER F. ; CHARLEMAGNE V.

Monsieur Mathieu PRUVOST est élu secrétaire.

**OBJET : CREATION D'UNE PLAINE DE SPORTS COMMUNAUTAIRE ~ TRAVAUX
D'AMENAGEMENT – CONSEIL REGIONAL – PLAN DE FINANCEMENT**

Rapporteur : Christian LEROY

Le conseil communautaire, par délibération n° 14-06-54 du 24 juin 2014, a décidé de confier à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer la réalisation d'un schéma stratégique Sports de Nature afin de créer des infrastructures nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie "sports de nature". Dans cette étude émerge un projet de création d'une plaine communautaire de sports / loisirs.

Afin d'accompagner ce projet, il propose que la Communauté de Communes sollicite le soutien de la Région au titre des équipements sportifs mis à disposition des lycées.

Le montant total de l'opération est de 1.115.617,29 € HT dont 982.572,04 € éligibles à la subvention de la Région au titre des équipements sportifs mis à disposition des lycées.

Le Président demande au conseil communautaire :

- D'approuver le plan de financement de l'opération,
- De décider de solliciter la Région au titre des équipements sportifs mis à disposition des lycées pour l'obtention d'une aide de 400.000,00 € (41%) calculée sur la partie éligible
- De l'autoriser à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette aide financière et autres,
- De l'autoriser à mettre en œuvre les procédures et les documents permettant l'aboutissement du projet.

Le plan de financement pour la création d'une plaine de sports communautaire sur la commune de Lumbres s'établit comme suit :

DEPENSES		RESSOURCES		%
	<i>Montant H. T.</i>		<i>Montant</i>	
<u>Dépenses éligibles</u>				
<u>Travaux d'aménagement</u>		Etat - DETR	245 643,01 €	25
Terrain de football en gazon synthétique	520 000,00 €	Conseil Départemental 62	140 414,62 €	14
Aire multi-sport pour Pratique du rugby en gazon synthétique	230 000,00 €	Conseil Régional	400 000,00 €	41
Piste d'entraînement et athlétisme	15 600,00 €			
Eclairage des équipements	161 354,75 €			
Honoraires de Maîtrise d'Œuvre	55 617,29 €			
Sous-total subventionnable	982 572,04 €			
Travaux de voirie	31 191,00 €			
<u>Dépenses non-éligibles</u>				
Assainissement	73 054,25 €			
Espaces verts	28 800,00 €			
		Sous-total subventions	786 057,63 €	80
		<u>Autres</u>		
		Fonds propres	329 559,66 €	20
		Emprunts		
TOTAL GENERAL	1 115 617,29 €	TOTAL GENERAL	1 115 617,29 €	100

Le plan de financement pour les dépenses éligibles s'établit comme suit :

DEPENSES		RESSOURCES		°°
<u>Dépenses éligibles</u>	Montant H. T.		Montant	
<u>Travaux d'aménagement</u>		Etat - DETR	245 643,01 €	25
Terrain de football en gazon synthétique	520 000,00 €	Conseil Régional DICF	400 000,00 €	41
		Conseil Départemental 62	140 414,62 €	14
Aire multi-sport pour Pratique du rugby. en gazon synthétique	230 000,00 €			
Piste d'entraînement et athlétisme	15 738,00 €			
Eclairage des équipements	161 216,75 €			
Honoraires de Maîtrise d'Œuvre	55 617,29 €	Sous-total subventions	786 057,63 €	80
		<u>Autres</u>		
		Fonds propres CCPL	196 514,41 €	20
Sous-total subventionnable	982 572,04 €	Total	982 572,04 €	100

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **ACCEPTE** les dispositions énoncées ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20150626-15-06-42-DE
Date de télétransmission : 02/07/2015
Date de réception préfecture : 02/07/2015